



## Ne baissons plus la tête !



© Bastien Tessier



Retour sur les manifestations parisiennes (Merci à Bastien Tessier et Sylvain Quirion pour les photos)



## RÉFORME DES RETRAITES

**MOBILISONS-NOUS !**

## / SOMMAIRE /

**Edito // p3**

**Résister plutôt que s'adapter // p 4**

**A propos des professeurs stagiaires // p 5**

**Montlhéry (91) : la lutte permet la réouverture des équipements sportifs // p 6**

**Compte rendu du Conseil Régional UNSS // p 7**

**CSA Spécial Départemental // p 8-9**

**Mouvement inter 2023 : de pire en pire ! // p 10**

**Devenir féministe et agir dans notre quotidien // p 11**

**Les Journées de l'EPS // p 12**



SITE INTERNET :  
<http://www.snef-su-versailles.net/>

## Ne baissons plus la tête !

Le mouvement social actuel est d'une ampleur et d'une popularité quasi inédites. Jouissant d'un fort soutien de la population française qui ne semble pas faiblir malgré de multiples tentatives de communication du gouvernement pour l'affaiblir, ce mouvement bien au contraire n'a depuis son départ, cessé de croître en nombre de cortèges partout en France et en nombre de manifestant-e-s : « *Qui sème la misère récolte la colère* » ; « *Marre de simuler ma retraite je veux en jouir !* » « *Je veux vivre à taux plein !* » « *La retraite avant l'arthrite !* »

Autant de slogans lus et entendus dans les manifestations de ces derniers jours qui rivalisent d'imagination et de créativité et qui affirment au fond, toute la détermination de ne pas céder à la petite musique du « Puisqu'on vit plus longtemps nous devons travailler plus longtemps ». Musique qui sonne de plus en plus faux et que les gouvernements successifs depuis 20 ans maintenant, nous rabâchent en oubliant avec beaucoup de mauvaise foi de préciser que si nous vivons plus longtemps c'est bien parce que justement nous travaillons moins longtemps... Les débats qui n'ont pas manqué d'être menés autour des retraites ont naturellement débouché sur des réflexions plus larges et profondes autour du concept même de travail et des conditions dans lesquelles nous exerçons notre métier. Les problèmes posés par l'avenir de nos retraites ont un caractère beaucoup plus vaste qu'on ne l'évoque lors de chaque réforme menée depuis les années 90. Ils doivent faire plutôt écho à la mutation la plus heureuse qu'il soit possible d'espérer comme allongement de la durée de la vie. Notre société, en réalité se doit de traiter de questions bien plus larges que celle du financement, telles que les relations entre âge et travail, avec des réflexions sur l'amélioration des conditions d'exercice et celles de nos fins de carrières. Accorder une place conséquente à la dimension sociale de l'évolution des cycles de vie, c'est s'intéresser entre autres à la pénibilité du travail et au sens même de « retraite », cette troisième période de la vie...

En réfléchissant à une nouvelle répartition des richesses, une « bonne » réforme des retraites devrait nécessairement poser la question de la transformation des conditions mêmes de la production collective des richesses. Cela devrait obligatoirement être envisagé dans le cadre d'une politique favorable à l'emploi avec l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, de meilleurs salaires et de meilleures bases de cotisations. C'est à cela que s'emploie la FSU au quotidien dans ses mandats et ce sont bien ces objectifs-là (Emploi, conditions de travail, revalorisation salariale ambitieuse et sans contrepartie pour tous les personnels) que le SNEP-FSU poursuit dans ses actions, ses revendications et ses différentes interventions que nous ne manquons jamais de faire pour défendre notre profession.

En parallèle du mouvement sur les retraites le SNEP-FSU Versailles a su répondre également présent sur tous les dossiers du moment : Dotations horaires, postes et mutations pour la rentrée prochaine, Défense du Sport scolaire une nouvelle fois attaqué, et encore l'animation de tous nos stages auxquels nous continuons à vous encourager à participer pour mieux comprendre et mieux cerner tous les enjeux politiques qui gravitent autour du monde éducatif dans et pour lequel ensemble nous œuvrons chaque jour.

Tu trouveras dans ce nouveau bulletin académique, les articles qui rendent compte de notre activité syndicale dont l'objectif de transformation sociale que l'on devine en filigrane, pilote ce militantisme que nous portons et souhaitons ici encore, partager avec toi.

Eric Olivero  
 Lycée JB Corot (Savigny-sur-Orge)



« *Un grand mouvement social ne se contente jamais de pousser des revendications. Il porte au jour une aspiration collective à changer la vie ; il saisit ses participants et les métamorphose* ».  
 Annie Ernaux, « *Le monde diplomatique* » février 2023

## Résister plutôt que s'adapter, d'autres choix politiques sont possibles !

L'actualité fait la part belle à la réforme des retraites. Le discours récurrent de nos gouvernants est bien rodé : « il faut faire plus d'efforts », « il n'y a pas d'autres choix », « il faut prendre nos responsabilités »... Ces arguments sont repris dans tous les contextes et nous les entendons également chaque année à l'École au moment des DHG.

### « Faire plus d'efforts »

Nous sommes en plein dans la période avec le vote des DHG dans les établissements. « Faire plus d'efforts », des illustrations simples : l'imposition des 2 heures supplémentaires à chaque enseignant (depuis 2019) ou un ratio HSA/HP qui ne cessent d'augmenter. Ainsi, chacun·e doit donner plus, mais le temps n'est pas extensible. En 2010, les enseignants travaillaient déjà en moyenne 41 heures par semaine (Source : enquête Emploi du temps 2010-Insee, traitements et calculs DEPP). Plus de temps passé à répondre à des sollicitations ou des injonctions de l'administration ou de l'inspection, plus de temps devant plus d'élèves, aboutit le plus souvent à moins de temps à réfléchir à de nouveaux supports, de nouveaux projets ou de nouvelles activités. C'est également moins de temps pour souffler afin d'être en pleine forme devant des classes qui réclament de plus en plus d'énergie.

Et oui, autre évolution structurelle de l'École : le nombre d'élèves par classe qui ne cesse d'augmenter. Gérer trente adolescents nécessite un engagement important pour les enseignant·es. Citons quelques exemples pour l'EPS, les aménagements en surnuméraire en natation (3 professeurs pour 2 classes) existent encore dans des établissements, mais cela au prix de lutte dans les CA chaque année pour justifier leur nécessité dans un contexte de mise en concurrence entre les disciplines toujours plus importante. Ces organisations pédagogiques seraient tout aussi légitimes dans les APPN voire d'autres APSA !

Et que dire des dispositifs que nous appelons les « + en EPS » : option EPS, sections sportives scolaires ? Là encore, ils sont remis en cause chaque année au moment des DHG, puisqu'il faut bien gérer la pénurie

de moyens ! Il ne sera pas possible de conserver le latin et la SSS handball par exemple. Il faut choisir, mais comment et pourquoi si ces deux enseignements apportent un plus aux élèves d'un établissement ? Au lieu de permettre une ambition réelle pour les élèves et de revendiquer des moyens à la hauteur des besoins, on demande aux équipes de faire autant voire plus avec moins.

Et pourtant l'an passé encore, le ministre de l'EN a rendu des moyens non utilisés au budget de l'Etat ! Ces heures dont nous avons tant besoin au quotidien dans nos établissements.

### Que dire des dernières annonces gouvernementales ?

Et que dire des annonces en janvier par le ministère, annonces faites à la volée dans les médias : « suppression de l'heure de technologie en 6<sup>ème</sup> remplacée par de l'accompagnement personnalisé en français ou en mathématiques ». Au moment où nous votons les DHG, les programmes de technologie n'ont pas été changés. Cette mesure n'a donc aucune légitimité. Et d'ailleurs pourquoi la technologie ? Parce qu'il y a beaucoup de postes vacants dans cette discipline ? Mais ne serait-ce pas la conséquence de politiques gouvernementales avec la suppression du CAPET de technologie (2012) ? Voilà donc la solution, pas assez de profs donc on supprime des horaires dans la discipline. Dans une académie telle que celle de Versailles, nous sommes confrontés à une pénurie de professeurs dans beaucoup de matières : physique/chimie, mathématiques... Doit-on alors s'inquiéter de voir des heures disparaître également dans ces disciplines ?

Autre annonce qui concerne plus directement l'EPS cette fois : la généralisation

du dispositif « 2h de sport au collège ». Ce dispositif n'a fait l'objet d'aucun réel bilan. Selon, nos retours de terrain, soit il n'a pas été mis en place, soit des dispositifs déjà existants (des sections sportives scolaires) ont été rebaptisés, soit il est mis en place à la seule initiative des chefs d'établissement sans participation des équipes EPS et sans réelle organisation pédagogique. Bref, la profession n'est pas dupe. Elle refuse ce nouveau dispositif. Il représente un gaspillage de moyens. Si nous voulons réduire les inégalités d'accès aux activités physiques, sportives et artistiques et pour favoriser la pratique pour tous et toutes, la solution reste bien les 4 heures hebdomadaires d'EPS sur toute la scolarité. L'autre levier évident reste les Associations Sportives du second degré (obligatoires dans chaque EPLE). Les réformes des lycées (général et professionnel) mettent encore et toujours à mal la richesse que représente le sport scolaire pourtant cité en exemple dans beaucoup de pays. La pratique sportive et artistique volontaire pour les lycéen·es est pourtant un enjeu fort dans la lutte contre la sédentarité et l'obésité. La captation des mercredis après-midi ou l'allongement des périodes des stages en LP représentent de nouveaux freins à l'engagement des jeunes dans les AS.

**Soyons donc à l'offensive pour défendre les conditions d'apprentissage et de progrès de nos élèves en EPS et à l'AS et nos conditions d'enseignement... D'autres choix sont possibles et il faut les rendre visibles !**

Mélanie Peltier  
Collège la Mare aux Saules  
(Coignières)



## A propos des Professeurs Stagiaires...

Après un début d'année avec des prises de fonctions professionnelles difficiles et très variables entre les stagiaires du fait d'erreurs d'affectations du rectorat. Depuis la rentrée, le SNEP-FSU a accompagné au mieux toutes celles et ceux qui ont fait appel à lui. Et depuis novembre, la plupart des enseignant-es stagiaires ont une situation réglementaire, stable avec une quotité respectant les statuts et un forfait AS complet.



Cabanis (inscription sur le site du SNEP-FSU Versailles), il est très important que les stagiaires participent ce stage afin de mieux comprendre le fonctionnement des mutations et puissent faire leurs vœux en toute connaissance. Les stagiaires syndiqué(e)s auront un temps pour un entretien individuel. Nous vous rappelons que les congrès comme les stages organisés par les syndicats font partie des droits syndicaux pour l'ensemble des fonctionnaires y compris

La période qui arrive va concentrer les stagiaires sur deux axes prioritaires : **le choix et la saisie des vœux pour le mouvement INTRA académique et les rapports d'étapes comptant pour la titularisation.**

stagiaires et ne peuvent en aucun cas être un motif de non titularisation.

Pour le premier point, le SNEP-FSU Versailles organise un stage spécifique pour les stagiaires, le lundi 20 mars 2023 à Paris - rue

Pour les rapports d'étapes, il est important que les stagiaires prennent connaissance du contenu et qu'ils.elles les signent. Un stage académique « entrée dans le métier » a regroupé en février 2023, une dizaine de stagiaires au lycée Lakanal de Sceaux. Ce stage d'une journée animé par Julien Giraud (responsable national du secteur stagiaires du SNEP-FSU) et Gilles Malet (responsable académique) a permis d'informer les jeunes collègues sur le statut et les droits des fonctionnaires ainsi que sur le déroulement de carrière des enseignants. Les stagiaires ont ainsi pu poser toutes sortes de questions. Ce stage a été un moment de respiration et de recul dans la formation des stagiaires.



Le SNEP-FSU reste et restera impliqué dans l'accompagnement des collègues et invite les stagiaires (comme l'ont fait plusieurs d'entre-elles-eux) à nous rejoindre en se syndiquant car SE SYNDIQUER, c'est agir durablement pour sa carrière, garantir ses droits et permettre à la discipline de tenir toute sa place au sein de l'Éducation Nationale.

Gilles Malet  
Collège Lakanal (Sceaux)  
Stagiaires-versailles@snefsu.net



## MONTLHÉRY (91) : La lutte permet la réouverture des équipements sportifs

Victoire au collège Paul Fort de Montlhéry après la fermeture des installations sportives. L'équipe EPS et le SNEP-FSU 91 ont permis de défendre les conditions de travail et la qualité de l'enseignement de l'EPS.

Le SNEP-FSU Versailles ne cesse de dénoncer les restrictions de température et les fermetures d'équipements sportifs. L'augmentation considérable du coût de l'énergie ne doit pas constituer un frein à la continuité du service public d'éducation. C'est pourtant l'argument qu'a avancé la municipalité de cette commune de l'Essonne pour fermer ses installations sportives, entravant ainsi le bon fonctionnement de l'EPS et de l'AS du collège de la ville. Pourtant, les équipements sportifs sont bien nos salles de classe ! En les rendant inappropriées et/ou inaccessibles, les propriétaires des équipements dégradent considérablement les conditions d'apprentissage des élèves. Au collège Paul Fort, seul un parc public était alors accessible pour continuer la course d'orientation. Les autres cours d'EPS sont contraints de se dérouler en salle de classe.

L'équipe EPS a donc décidé de réagir. Soutenue par le chef d'établissement et les collègues, elle a organisé une réunion d'information avec les fédérations des parents d'élèves. Le SNEP-FSU 91 y a participé et a proposé toutes les modalités d'action possibles pour débloquer la situation. En trois jours, le rectorat, la DSDEN et le Conseil Départemental du 91 alertés vont contraindre la municipalité à respecter la loi. En effet, l'article L214-4 du code de l'éducation précise : « Les équipements nécessaires à la pratique de l'EPS doivent être prévus à l'occasion de la création d'Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (...) Des conventions sont passées entre les EPLE, leur collectivité de rattachement et les propriétaires d'équipements sportifs afin de permettre la réalisation des programmes scolaires de l'Éducation Physique et Sportive ».

Ainsi, grâce à l'activité déployée par l'équipe EPS de Montlhéry et grâce à

l'appui du SNEP-FSU 91, la pratique physique et sportive au collège Paul Fort a pu reprendre.

Mais combien d'établissements sont encore contraints d'enseigner l'EPS sur un plateau sportif bitumé dans une cour de récréation ? Il est pourtant évident que la qualité de l'enseignement que nous sommes en mesure de fournir à nos élèves et les conditions de pratique de l'EPS sont étroitement liées.

Le SNEP-FSU Versailles invite les équipes EPS qui seraient concernées par ces restrictions à l'alerter pour qu'avec elles, il demande aux DSDEN/Rectorat de saisir les Préfet·tes afin qu'elles et ils interviennent auprès des propriétaires des équipements.

Cette situation inacceptable ne doit pas éluder l'enjeu principal : la réduction des consommations d'énergie.

Améliorer les performances énergétiques des bâtiments, réduire les empreintes carbone - eau - sols est la réponse la plus pertinente à court moyen et long terme. Pour ce faire, les équipements sportifs (existants ou à construire) doivent répondre

aux normes de réglementation énergétique 2020 (RE 2020). Atteindre l'objectif, fixé par le ministère de la transition énergétique, de réduire de 49% les émissions de gaz à effet de serre en 2030 nécessite une rénovation de 80% des gymnases et piscines. Exiger la rénovation des équipements sportifs est donc légitime et incontestable !

Il est de la responsabilité de chacun de nous de faire vivre ces revendications en allant à la rencontre des collectivités pour les convaincre de rénover et construire des équipements plus sobres, voire « positifs » (produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment). Il est aujourd'hui possible et nécessaire de FAIRE MIEUX avec des équipements à Haute Performance Environnementale (HPE) et à Haute Qualité d'Usage (HQE).

Pour le SNEP-FSU Versailles, il n'y a pas de contradiction entre exigences professionnelles et équipements durablement performants, bien au contraire.

Sylvain Quirion  
Collège F. Truffaut (Gonesse)



Secteur Equipements  
Janvier 2022  
OBJECTIFS DURABLE



## Compte rendu du Conseil Régional de l'UNSS du 2 février 2023

Le jeudi 2 février dernier s'est tenu le premier CRUNSS de l'année scolaire en présence de la Rectrice, des IA IPR EPS et d'un directeur national adjoint de l'UNSS. Quatre sujets brûlants ont été abordés.

### L'indigence de la subvention du Conseil Régional Ile de France à l'UNSS Versailles et le manque d'investissement sur les équipements sportifs

Cette dernière n'a cessé de diminuer ces dernières années : de 150 000 € en 2013, elle est passée à 100 000 € en 2020 et à 16 000 € en 2021, soit -84% en 8 ans ! Ces baisses successives mettent en très grande difficulté financière le service régional de l'UNSS comme l'a souligné son directeur. La Rectrice et la Direction Nationale de l'UNSS sont informées de cette situation de crise et ils l'ont fait savoir à M KARAM, le vice-président en charge du dossier au Conseil Régional d'Ile de France. Mais à ce jour, ce dernier campe sur sa position, et à un an des JOP 2024, il semble assumer pleinement le désengagement financier de la Région vis à vis du sport scolaire du second degré. Preuve supplémentaire, aucun représentant du Conseil Régional n'était présent lors de l'instance. Le SNEP-FSU est en soutien du SR UNSS et demande solennellement à la Région Ile de France de revoir à la hausse sa subvention afin de permettre le développement et la pérennité du sport scolaire du second degré dans l'académie de Versailles.

Nous avons également dénoncé le manque d'investissement de la Région en termes d'équipements sportifs et nous avons demandé la mise en place d'un groupe de travail tripartite entre la région, le rectorat et le SNEP-FSU afin de définir les besoins en



matière d'équipements sportifs utilisables tant par les scolaires que par le milieu associatif.

### L'accord-cadre sur les transports imposé par la Direction Nationale de l'UNSS en janvier suite aux recommandations de la Cour des Comptes

Cette décision hors sol et prise sans concertation avec les cadres territoriaux et les coordonnateurs, plonge les districts UNSS dans une très grande difficulté financière. Suite à ces nouvelles modalités de commande, le prix des cars a doublé voir triplé à certains endroits. Cela va impacter une nouvelle fois les rencontres et ce sont nos élèves qui vont en pâtir. Tous les cadres UNSS présents, qu'ils soient dans les Services Départementaux ou au Service Régional se sont indignés et ont fait part de leurs vives inquiétudes concernant leur capacité à assurer les transports nécessaires au déroulement des rencontres qui sont pourtant le cœur de l'activité de l'UNSS. Le SNEP-FSU et les élu•es des AS ont dénoncé cet état de fait et ont soumis au vote une motion demandant la dénonciation de cet accord dans les plus brefs délais (les représentant•es des chefs d'établissement se sont également associé•es à la motion).

### Les AS de Lycées de plus en plus en difficulté face aux conséquences de la réforme Blanquer

Nous avons rappelé à la Rectrice que de plus en plus de lycées de l'Académie placent des cours, y compris des cours d'EPS, le mercredi après-midi. De plus en plus de classes sont concernées et donc de plus en plus de lycéens et lycéennes se voient privé•es de l'accès aux rencontres UNSS. Depuis 2019, malgré nos alertes, force est de constater que la tendance ne s'inverse pas.

Nous avons demandé à la Rectrice que des recommandations soient adressées aux chef•fes d'établissement pour prendre en compte la problématique du sport scolaire dans l'élaboration des emplois du temps en respectant les notes de services et les circulaires fixant la libération du mercredi après-midi comme indication pour favoriser le bon fonctionnement des AS.

### Le dispositif 2 heures de sport en collège

Les annonces ministérielles de janvier concernant la généralisation du dispositif 2 heures de sport nous laissent dubitatifs ! En effet, à l'exemple de notre académie, sa mise en place est très laborieuse dans les établissements définis comme volontaires et aucun bilan n'a donc encore pu en être fait. Tout comme pour son prédécesseur le 2S2C, le SNEP-FSU considère que ce dispositif entre en concurrence directe avec le sport scolaire et l'EPS.

Nous avons rappelé qu'il y a déjà sur le temps scolaire deux dispositifs à développer, pour répondre à l'enjeu de la pratique sportive chez les élèves : l'EPS où les 4 heures devraient être généralisées à tous les niveaux, et le sport scolaire qui doit être encore plus développé pour permettre la pratique du plus grand nombre.

La Rectrice nous a assuré que ce dispositif ne serait pas généralisé dans l'académie de Versailles pour le moment. Nous restons vigilants sur ce point.

Marjorie Bounhol,  
Lycée M. Eliott  
(Epinay sous Sénart)



Jérôme Le Cam  
Collège L. Blum (Villepreux)



### SNEP-FSU VAL D'OISE

Le CSA-SD du Val d'Oise du 26 janvier dernier a confirmé la réduction des moyens qui s'opère depuis plusieurs années déjà. La répartition qui a été présentée, a été rejetée par la FSU et les autres organisations syndicales (FNEC-FP-FO, CGT Educ'action) à l'exception de l'UNSA.

Dans le Val d'Oise, dans le 2nd degré, il y aura 1441 élèves de plus pour seulement 1289 heures postes supplémentaires.

Pour le collège, où la base de calcul des dotations reste la même avec un modèle à 30 élèves par classe, le calcul est le suivant : pour la structure, 26 heures par division auxquelles s'ajoutent les heures concernant les dispositifs et les acquis statutaires (ULIS, UPE2A, AS, heures labo...). Puis une marge dite "qualitative" (ne devrait-elle pas être de qualité ?) composée de 3h par division et d'un pourcentage du coût de la structure attribué en fonction de l'IPS de l'établissement (ce pourcentage a été réduit d'un point cette année).

Pour les lycées, la dotation est calculée en fonction de la carte des formations. Comme en collège, des dispositifs et acquis statutaires sont également financés et la marge "qualitative" relative à l'IPS et aux effectifs. Cette marge a été abondée d'1% pour les lycées disposant d'une voie professionnelle. Les 1,5h des mathématiques dans le tronc commun ne sont pour le moment pas incluses dans les DHG du lycée.

Les organisations syndicales présentes dont la FSU ont également adopté un vœu contre la suppression de la technologie en 6<sup>ème</sup>.

Lucas Desissaire  
Collège Bel Air (Franconville)



### SNEP-FSU YVELINES

Les DGH arrêtées lors du CSA-SD du jeudi 26 janvier présagent d'une rentrée 2023 dans la droite ligne des dernières années dans nos établissements, une rentrée sous tension !

Une centaine d'heures de plus que l'an dernier sont distribuées pour une hausse d'effectifs globale (collèges, lycées) de 200 élèves environ. Ces chiffres masquent toutefois une réalité d'une baisse des DGH en collège (53,25 h) pour 472 élèves de plus que l'an dernier. Et en lycée, la dotation globale augmente de 194,15 heures avec des effectifs en baisse 283 élèves de moins. Mais cette dotation ne servira que pour remettre en place l'heure de mathématiques supprimée par le prédécesseur de notre ministre de l'EN. Aucune amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage en vue !

En collège, malgré tous les signaux qui indiquent que nos élèves sont de plus en plus en difficulté, la dégradation se poursuit !

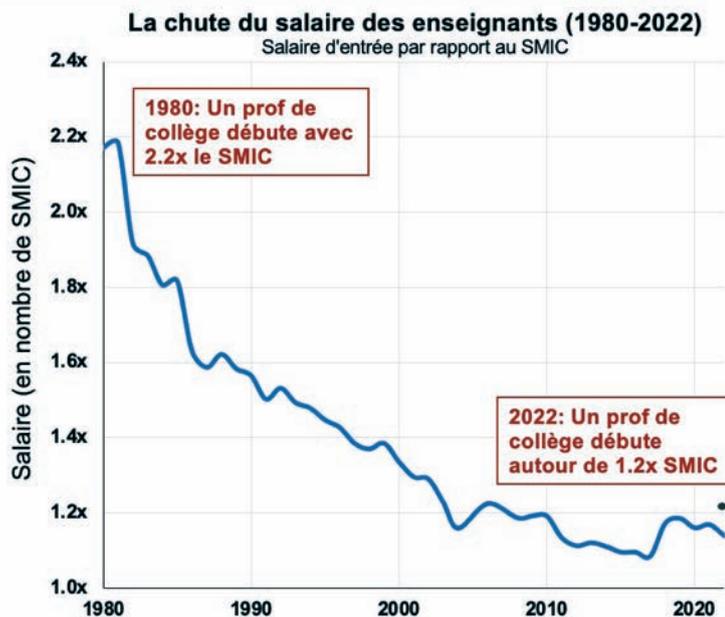
Dans tout le département, c'est une balance positive pour des ouvertures de classes au collège à la rentrée 2023. Huit divisions supplémentaires pour une dotation générale en baisse ! Comment expliquer une telle situation ? Des classes toujours plus surchargées, et des élèves toujours plus méprisés, sacrifiés !

En EPS, à la rentrée 2023, 3 postes restés vacants en 2022 vont-être supprimés (2 en lycée et 1 en collège) et 1 seule création de poste en collège verra le jour ! La balance création / suppression des postes en EPS est donc NEGATIVE !!!

Thomas Baillon  
Collège F. Mauriac (Houdan)



## MAIS POURQUOI MA AUTANT D'ENSEIGN



**Lecture:** Le salaire brut d'entrée (hors primes) des professeurs certifiés et assimilés est passé de près de 2.2 fois le SMIC en 1980 à moins d'1.2 fois le SMIC en 2022. L'inclusion de la prime d'attractivité (depuis 2021, point noir) fait passer le salaire de 1.14x le SMIC à 1.21x le SMIC. Les données prennent en compte l'inflation.

**Sources et séries:** Lucas Chancel, voir [lucaschancel.com/enseignants](http://lucaschancel.com/enseignants)



## ANQUE-T-ON NANT.ES ...?

2) **Le sabotage de l'école publique passe par l'organisation d'une pénurie de recrutement (salaires faibles, formation et conditions de travail dégradées, etc...)**

PÉNURIE D'ENSEIGNANTS : SEULEMENT 30 MINUTES D'ENTRETIEN ET 4 JOURS DE FORMATION POUR ATTEINDRE DEVANT LES ÉLÈVES !

ARGGG ! IL NOUS EN FAUT ENCORE 3000 !

PRENDS N'IMPORTE LESQUELS. ON S'EN FOUT, C'EST POUR LES POUVRES !



MIC

020

it  
ion  
> à

## TS D'INDICE EN + ES, SANS DÉLAI

### SNEP-FSU ESSONNE

Dans l'Essonne, en collège et SEGPA, c'est 926 élèves supplémentaires (c'est-à-dire l'équivalent de 30 classes) qui sont attendus par rapport aux prévisions 2022. On compte pourtant en collège et SEGPA, par rapport aux dotations initiales de l'an dernier, une augmentation de seulement 218,5 heures (c'est-à-dire l'équivalent d'environ 7 classes). L'augmentation des effectifs en collèges et en SEGPA sera donc financée de façon très insuffisante parce qu'elle sera absorbée par les effets de seuil que nous connaissons cette année et par une réduction drastique des marges des collèges : **la rentrée 2023 sera donc encore marquée par une baisse générale des moyens, par une dégradation du taux d'encadrement et des conditions d'enseignement.**

L'illustration en EPS de cette situation nous est offerte par les documents que vient de nous adresser la DSDEN avant le CSASD postes, puisque avec deux suppressions pour une seule création à ce jour proposée, nous recevrons donc à la rentrée prochaine 926 élèves supplémentaires avec un poste d'EPS en moins !

En lycée, c'est 194 élèves supplémentaires qui sont attendus par rapport aux prévisions 2022. On compte en lycée, par rapport aux dotations initiales de l'an dernier, une augmentation de 854h. Il faut dire que la rentrée, dans les lycées du 91 cette année, a fait l'objet d'un véritable scandale en mettant en lumière plusieurs centaines d'élèves mis d'emblée au ban de l'école, faute d'affectation conforme à leurs vœux d'orientation.

Eric Olivero  
Lycée JB Corot (Savigny-sur-Orge)



### SNEP-FSU HAUTS DE SEINE

CSA-SD 92 du mardi 24 janvier :  
la FSU dénonce la dégradation des DHG pour la préparation de rentrée 2023

Le CSA-SD 92 (nouvelle instance départementale qui remplace le CTSD) a eu lieu le 24 janvier 2023. Il était précédé d'un groupe de travail le 20 janvier 2023.

Lors du GT, les représentant·es de la FSU sont intervenu·es pour tous les collèges et lycées du département et exiger des hausses de DHG partout où cela était nécessaire. Malgré la faiblesse des dotations des collèges et lycées du 92, c'est 99,82% de la dotation départementale qui a été répartie (contre 99,18% l'an dernier). Cela signifie que les moyens qui pourront abonder les DHG d'ici la rentrée sont dérisoires (environ 180 heures contre 850 l'an dernier).

En collège, 41 divisions en moins sont financées, ce qui correspond à bien plus que ce que pourrait justifier la baisse de 838 élèves.

Preuve que le retrait des moyens est bien plus important que la baisse démographique : le H/E (« nombre d'heure par élève » ; indicateur qui illustre le taux d'encadrement) est en baisse dans les collèges du département !

En lycée, la faible hausse de moyens est illusoire puisque les effectifs augmentent et que les dotations ont été abondées des heures de maths pour les élèves non spécialistes en classe de première. Dans la réalité, cela se traduira souvent par des dédoublements en moins ou des options menacées.

En EPS, cela se traduit par 2 postes supprimés dans le 92 pour la rentrée 2023 et un bilan lourd puisque le département a perdu 18 postes EPS depuis 2017.

Christel Giroud  
Lycée G. Eiffel (Rueil Malmaison)



### CONCLUSION ACAD

La rentrée scolaire 2023/2024 se prépare depuis plusieurs mois et de nouvelles suppressions de postes au niveau national sont prévues (- 481 emplois). Ils s'ajoutent aux suppressions de chaque rentrée préparée par Jean-Michel Blanquer depuis 2017 : au final, **8381 emplois d'enseignant·es** auront été supprimés dans le second degré public alors que les effectifs élèves ont fortement augmenté ; il en faudrait 45 000 de plus pour retrouver le taux d'encadrement de 2006 !

L'académie va accueillir 2059 élèves de plus par rapport à la rentrée 2022, mais si elle bénéficie de la création de l'équivalent de 64 ETP, cette mesure ne compense pas les suppressions de postes et l'explosion des HSA accumulées depuis 2018.

# Mouvement inter 2023 : de pire en pire !

Ce mouvement est le 4<sup>ème</sup> qui se fait sans aucun contrôle paritaire. Le rectorat nous explique que tout est désormais bien mieux avec le seul contrôle de l'administration. Ce ne sont pas les fonctionnaires en charge du mouvement que le SNEP-FSU Versailles dénonce mais bien leurs conditions de travail et l'absence de transparence de ce mouvement.

En effet, chaque année, plus d'une centaine de corrections sont réalisées en groupe de travail à Versailles et pas loin de 1000 sur les autres académies ! Un peu plus d'une centaine de rectifications sont également faites lors du travail préparatoire à la formation paritaire mixte nationale chargée des affectations.

C'est donc bien le double contrôle paritaire, au niveau académique ainsi qu'au niveau national qui permettait d'avoir des situations vérifiées et correspondant aux situations de chaque collègue.

Cette année, des erreurs se sont encore produites sur les vœux préférentiels, situation familiale, dossier handicap,...et des situations inédites comme les 1000 points accordés à des collègues n'en relevant pas, des points de stabilité poste à des collègues qui n'auraient pas du les avoir...comment croire qu'un contrôle a été fait par l'administration ? A cela s'ajoute, des réponses erronées pour certaines règles, notamment sur les retours de congé parental ou des réponses toujours aussi peu transparentes pour des dossiers handicap.

Chacune de ces erreurs impacte au minimum 2 collègues, mais, il y en a bien souvent davantage par effet de cascade.

Ce sont donc des dizaines de collègues qui ont été lésés sans véritable moyen de le prouver et de le faire corriger.

Certaines situations ont été corrigées et pour d'autres, l'administration est restée sourde.

Cela représente un recul, source d'iniquité sur toutes les opérations concernant notre carrière, mutation, mais aussi les promo-

tions. Ce manque de transparence et d'équité est indigne de la part de l'état employeur.

Nous nous inquiétons d'une réelle perte de compétence sur les questions de mutation. Les Recteurs et le Ministre avaient la possibilité de maintenir des groupes de travail mais ils ont refusé la demande des organisations syndicales, ils devront assumer la responsabilité d'un mouvement faux et injuste.

De nombreux collègues n'accéderont pas à certaines académies désirées. Ce ne sera pas le barème qui en sera la cause, mais bien le faible recrutement, qui ne correspond toujours pas aux besoins existants sur le terrain. Mais également, le passage d'un grand nombre de stagiaires sur un service à plein temps qui enlèvera autant de possibilités d'entrée dans les académies, ou encore, les deux heures supplémentaires imposables, ou le recours à un nombre croissant de contractuels : 92 en Bretagne, 60 à Bordeaux, 20 en corse...

13 barres ont été revues à la hausse avec une forte augmentation pour Nantes, Besançon et la Réunion. 13 barres ont baissé dont Rennes (mais qui reste malgré tout l'académie la plus difficile à obtenir) et 3 académies dont Créteil et Versailles n'ont pas bougé. Si l'immense majorité des besoins était couvert par des titulaires, alors, toutes les barres auraient chuté et seraient accessibles après quelques années.

Le SNEP-FSU, soucieux de défendre les mutations comme étant un droit pour toutes et tous, continue de revendiquer un système à une seule phase afin de diminuer les cas d'insatisfaction à l'issue des deux phases et surtout les mutations à l'aveugle.

Il faut des postes correspondants aux besoins en établissement et en ZR avec un contrôle paritaire, seul garant d'un mouvement juste et équitable.

Bruno Maréchal  
Collège Gagarine (Trappes)



## Calendrier du Mouvement INTRA pour Versailles

(Pour les collègues qui nous quittent, consultez le calendrier de votre académie d'accueil)

⇒ Du 13 au 27 mars 12h

Saisie des vœux sur i-prof pour le mouvement général, le mouvement spécifique et la phase d'ajustement des TZR

⇒ Du 28 mars au 3 avril

Confirmation, annulation (pour les mutations non obligatoires) ou modification de votre saisie via colibri

⇒ Du 21 avril au 17 mai

Affichage des barèmes sur SIAM.

Période de contestation et période pour envoyer les pièces complémentaires. Contestation écrite à faire à la Rectrice sur Colibri. Envoyez un double au SNEP-FSU Versailles par courrier simple à Snep-Fsu Versailles 24 rue Jean Jaurès 78190 Trappes.

⇒ 19 mai

Affichage définitif des barèmes (ne pas oublier de vérifier votre situation, même si tout était validé auparavant, des collègues ont eu de mauvaises surprises lors de la phase inter)

⇒ A partir du 1<sup>er</sup> juin

Résultat des affectations

⇒ 14 juin (à vérifier)

Date limite de l'envoi des préférences TZR par le biais de l'annexe, sous couvert de votre Chef d'établissement

⇒ 7 juillet

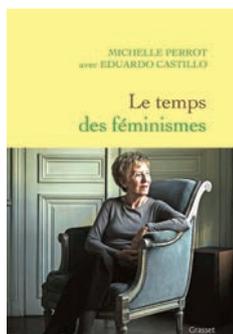
Affichage sur i-prof pour les affectations à l'année des TZR

⇒ Fin août

Affectations provisoires (TZR)

## DEVENIR FEMINISTE et AGIR dans notre QUOTIDIEN

En ce mois symbolique de Mars, de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, nous vous proposons un livre qui vient de paraître en 2023 et une série documentaire d'octobre 2022.



« Le temps des féminismes »  
de Michelle Perrot  
avec Eduardo Castillo  
aux éditions Grasset, 2023

L'histoire des femmes et surtout du féminisme constituent l'axe majeur de ce livre. On ne naît pas féministe, alors comment le devient-on ? Et comment

les vagues féministes se sont-elles succédées ? Première universitaire à enseigner l'histoire des femmes en France au début des années 70, Michelle Perrot donne à voir un siècle de bouleversements et la profondeur de luttes qui agitent aujourd'hui nos sociétés. Pas à pas l'ouvrage nous guide dans cette épopée en explorant toutes ses ramifications : l'histoire du patriarcat et des progrès de l'égalité, celle des grands débats féministes sur le corps, le genre, l'universalisme face au différentialisme, la sororité, MeToo.

Ce livre traduit le questionnement d'un homme résolument féministe, qu'interroge l'évolution, voire la révolution, des rapports entre les sexes dans notre société contemporaine.

« Universel dans sa foisonnante diversité, le féminisme est une manière de révolution dans les rapports entre les sexes, un chemin sinueux, ombreux, obstiné, vers l'égalité, la liberté et l'amour »

*Un livre limpide, éclairant, passionnant*



La série documentaire «  
Toutes musclées »,  
réalisée par Camille Juza

Production ARTE diffusée en octobre 2022. Elle décrypte la place des femmes dans l'univers du sport. L'histoire du sport au prisme du muscle féminin.

« *L'histoire des sportives, c'est l'histoire d'un combat permanent.* » Dès la première minute du premier épisode de Toutes Musclées, l'historienne Cécile Ottogalli Mazzacavallo donne le ton. Si le sport est un univers traditionnellement régi par les hommes, dès le 19<sup>ème</sup> siècle, les femmes tentent de s'y faire une place. Toutefois, il a fallu attendre le 21<sup>ème</sup> siècle pour qu'elles aient le droit de concourir à haut niveau toutes disciplines confondues. Et cette apparente émancipation s'est aussitôt assortie de nouveaux diktats, notamment celui du culte d'un corps féminin, tonique et ferme.

Entremêlant rares images d'archives, témoignages de sportives variées (footballeuses, free-rideuses...) et d'expertes (historiennes, philosophes...) Camille Juza propose de décrypter en quatre épisodes de 10 à 15 minutes les luttes historiques des femmes pour s'ériger dans un univers traditionnellement masculin. Et sans surprise, ce n'est toujours pas gagné !

*Un documentaire lui aussi passionnant, incontournable pour tout.e enseignant.e d'EPS et un outil pour travailler avec nos élèves.*

Parce que l'Education est essentielle à l'émancipation de l'humain, à la transformation des pensées, des mœurs, nous agissons au quotidien à travers l'Education Physique et Sportive que nous proposons à nos élèves, en reproduisant les inégalités et stéréotypes de genre ou en étant vigilant.es à lutter contre.

Une lutte quotidienne à côté des luttes toujours indispensables pour les droits et la liberté des femmes partout dans le monde.

**Semer les graines de cette révolution des relations entre les sexes, de l'émancipation des diktats aussi bien de la féminité que de la masculinité.**

Notre histoire commune est bien plus vaste que celle que l'on nous a apprise sur les bancs de l'Ecole. (Titiou Lecoq, Les grandes oubliées. Pourquoi l'histoire a effacé les femmes. L'iconoclaste 2021). Aujourd'hui où l'histoire des femmes est enfin rendue visible, où les ouvrages et apports sont nombreux, où la période est foisonnante et la jeunesse aspire à un autre monde, comment ne pas devenir/être féministe ? Vouloir sortir d'une société de domination masculine, citoyen.nes qui désirent une société plus juste et rejettent toute forme de domination, construire ensemble cette révolution.

Corinne Perier  
Lycée R. Doisneau (Corbeil-Essonnes)



LES JOURNÉES DE

l'EPS



**LUNDI 27 ET MARDI 28 MARS 2023**

Académie de Versailles



*Enseigner la course : pour que l'ensemble de nos élèves courent et aiment courir*

**Lieu : Lycée Michelet de VANVES 92 (5 rue Jullien)  
Métro Ligne 13 (5 min à pied de la Porte de Versailles)**

**Quels enjeux en EPS, quelles conceptions de notre enseignement et quels apprentissages visés pour permettre à toutes et tous un savoir et plaisir de courir, de véritables progrès, et des transformations émancipatrices ?**

COURIR... un de nos premiers apprentissages et plaisir d'enfant pour s'aventurer et explorer le monde.

La course, activité dite de base de l'EPS, une des plus enseignées à tous les niveaux du cursus scolaire, sous de multiples formes de pratique, emblématique de l'UNSS à travers le cross et pratiquées à tous les âges jusqu'à un style de vie.

Pourtant elle ne serait pas appréciée d'une partie des élèves, mais pourrions-nous mieux l'enseigner ?

Nous souhaitons interroger le rôle de l'EPS, nos conceptions et formes de pratique, les exigences institutionnelles pour faire accéder toutes et tous nos élèves à ce besoin humain fondamental.

**Quelle place à l'émotion, aux ressentis des élèves, à la motricité, aux besoins fondamentaux de performance, de confrontation et d'épreuve ?**

**Pourquoi et comment amener la Course et le Sport à l'ensemble de nos élèves ?**

**Programme et  
inscription  
sur le site du**

**SNEP-FSU Versailles**

**<http://www.snepfsu-versailles.net>**

Ce congrès académique de 2 jours alternera des séquences de pratique, d'apports théoriques, de réflexion et d'échanges, de convivialité pour construire ensemble l'EPS de demain.

**Olivier Bony (spécialiste de l'Athlétisme professeur d'EPS formateur au Staps d'Orsay) et Eric Donate (membre du Groupe National éducatif du SNEP-FSU et professeur d'EPS en LP dans l'Académie de Lyon) nous feront vivre leur conception du DEMI-FOND.**



SNEP-FSU  
Versailles

